



Relevé de décisions Conseil d'Administration du 8 octobre 2018

Administrateur	syndicat	présent	Administrateur	syndicat	présent
Arlette BIHEL	CGT	présente	Bruno RATHOUIT	CGT	présent
Jérôme BOUCHACOT	CGT	présent	Pierre HAYS	CFDT	présent
David LE PENNEC	CGT	présent	Pascal LE BRAS	CFDT	présent
Joachim FADLI	CGT	présent	Annie MENEUR	CFDT	excusée
Arnaud DERIT	CGT	présent	Pascaline MERCIER	CFDT	présente
Julien LE DOUSSAL	CGT	présent	Richard MORITZ	CFDT	présent
Jean Paul LE CLEC'H	CGT	excusé	Sonia OGIER	CFDT	excusée
Vincent LE BAYON	CGT	présent	Emilie JOSSE	CFDT	excusée
Yvonnick LE FEVRE	CGT	présent	Franck CRAST	CFE-CGC	excusé
Loïc LE LU	CGT	présent	François LITAIZE	CFE-CGC	excusé
Olivier MANDEL	CGT	présent	Lionel NENAN	FO	présent
Daniel NOVARA	CGT	présent	Bruno FURLAN	FO	excusé

Assistent au Conseil d'Administration
Catherine VIVIEN – Secrétaire de séance Béatrice GORNOUVEL – Directrice du Territoire CCAS Bretagne

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
1. Informations du Président,	La convention entre la CCAS et la Ligue de l'Enseignement, pour l'utilisation du centre du Pouldu (hors périodes de colo) est signée. SOS Méditerranée : les Administrateurs sont invités à participer à l'inauguration de l'exposition photo de l'Aquarius le 18 octobre 2018 à la Maison des Associations à Rennes.	

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
2. Relevés de Décisions du Conseil d'Administration du 17-04-2018 et du 28-05-2018,	Pas de remarque particulière	
3. Validation des PV de CA du 17-04-2018 et du 28-05-2018,	<p>Quelques corrections sont relevées, à apporter au PV.</p> <p>Déclaration CFDT : le PV du 28 mai 2018 est contesté sur la forme puisqu'il n'y avait pas le quorum : interpellé le service juridique</p>	<p>PV du 17 avril 2018 approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p>
4. Point activités et Suivi Budgétaire 2018, résolutions, vote	<p>Création d'une ligne budgétaire : BD Breizh Migrants</p> <p>Répartition des charges administratives</p> <p>Affectation du budget complémentaire 2017 pour 219 765,02€</p> <p>Minoration de la réserve sécurité 2017 pour 26 427€</p> <p>Résolution relative à la gestion de la comptabilité : Facture non réglées à passer en perte : 36060,79 € Paiement non lettrés à passer en recettes : 10575,66 € Reprise de provision : 28500.73 €. Soit un produit exceptionnel de 3015,60 €</p>	<p>Vote : pour à l'unanimité 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p> <p>Vote : pour 13 (12 CGT + 1 FO), abstention 4 CFDT : approuvé à la majorité</p> <p>Vote : pour 13 (12 CGT + 1 FO), abstention 0, contre 4 CFDT : approuvé à la majorité</p> <p>Vote : pour 13 (12 CGT + 1 FO), abstention 4 CFDT : approuvé à la majorité</p> <p>Vote : pour 13 (12 CGT + 1 FO), abstention 0, contre 4 CFDT : approuvé à la majorité</p>

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
	<p>Procédures mise à disposition des salles et tarification (doc en annexe)</p> <p>Convention pour l'exposition de photos SOS Méditerranée : Une participation financière de 1100 € est demandée à la CMCAS Finistère Morbihan, dans le cadre de la convention qui sera signée ultérieurement avec l'organisme SOS méditerranée. Elle sera imputée en Aides exceptionnelles au budget 2018. La CMCAS Haute Bretagne, et la CCAS ont déjà validé une participation du même montant.</p>	<p>Approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p> <p>Approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p>
<p>5. Point réorganisation du Territoire, validation du vote,</p>	<p>Le nouvel organigramme est présenté par la Directrice du Territoire. Ce document sera communiqué une fois que les fonctions cadre auront été validées en Commission Secondaire.</p> <p>Le Président rappelle que les membres du CA ont été concertés sur la question de la réorganisation par mail. L'avis du Conseil d'Administration est aujourd'hui validé par un vote.</p> <p>2 postes restent vacants au CODIR : responsables Maintenance et RH. Le poste vacant de Technicien Promotion est à publier sur Caudan. 2 salariés sont encore en attente d'arbitrage.</p>	<p>Réorganisation du Territoire : Approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p>

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
6. Bilan de la saison de l'été 2018 vacances enfants adultes et Astreinte,	Point reporté au prochain Conseil d'Administration. OLAKALA : le Président attend les codes d'accès à l'application.	
7. Modification des périmètres de Slvie, Vote,	SLvie Vannes-Auray SLvie Brest Iroise (intègre Landerneau et Lesneven) SLvie Châteaulin- Le Faou SLvie Carhaix SLvie Cornouaille (fusion avec Douarnenez) SLvie Lorient-Quimperlé (fusion avec Quimperlé) SLvie Morlaix SLvie Ploërmel SLvie Pontivy	Modification des périmètres de SLvies : Approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)
8. Modification du Règlement Particulier de la CMCAS, vote,	Article n°6 : reprendre les éléments de l'ancien doc validé	Vote sous réserve de la modification de l'article 6 et des annexes, le Règlement Particulier est approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)
9. Moyens Bénévoles, vote,	Répartition des heures en fonction des mandats des Administrateurs et membres de commissions et Slvies. Répartition : Commission à 13 membres : 7 CGT, 4 CFDT, 1 CFE, 1 FO 11 membres : 6 CGT, 3 CFDT, 1 CFE, 1 FO 9 membres : 5 CGT, 2 CFDT, 1 CFE, 1FO	Principe de répartition des heures : Approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO) Le prochain Bureau CMCAS validera les listes nominatives.
10. Assemblée Générale des CMCAS : <ul style="list-style-type: none">• Vote : Principe directeur• Vote : Principe de répartition du	<ul style="list-style-type: none">• Vote : Principe directeur	Pour 12 CGT, Contre 4 CFDT + 1 FO : approuvé à la majorité

ORDRE DU JOUR	DECISION	VOTE
<p>1%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vote : Fonds Actions Sanitaires et Sociales, • Vote : Fonds CSMR, • Vote : mandatement du Président de la CMCAS afin de participer à L'Assemblée Générale des CMCAS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vote : Principe de répartition du 1% • Vote : Fonds Actions Sanitaires et Sociales, • Vote : Fonds CSMR, • Vote : mandatement du Président de la CMCAS afin de participer à L'Assemblée Générale des CMCAS. 	<p>Pour 12 CGT, Contre 4 CFDT + 1 FO : approuvé à la majorité</p> <p>Pour 12 CGT, Contre 4 CFDT + 1 FO : approuvé à la majorité</p> <p>Pour 12 CGT, Contre 4 CFDT + 1 FO : approuvé à la majorité</p> <p>Approuvé à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p>
<p>11. Ligue de l'enseignement, présentation de la convention,</p>	<p>Pas de remarque particulière</p>	<p>Pour à l'unanimité : 17 (12 CGT, 4 CFDT, 1 FO)</p>
<p>12. Questions diverses.</p>	<p>Motion CFDT à l'attention du Comité de Coordination (doc en annexe) : vote à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.</p> <p>Dossier RH : la présidente du tribunal des prud'hommes a demandé, au vu du débat, aux deux parties de revoir leur position. Une nouvelle conciliation aura lieu en novembre.</p>	

Prochain Conseil d'Administration le 8 novembre 2018.